



SCIENCES DE L'ÉDUCATION

LICENCE L1

2022-2023

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
ORGANISATION DE LA FORMATION	6
SERVICE DE LA SCOLARITÉ	9
ÉTUDES EN L1 / SEMESTRE 1	11
ÉTUDES EN L1 / SEMESTRE 2	17



UFR DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DOYENNE DE LA FACULTÉ ————— Cécile LEFEVRE

TROIS DÉPARTEMENTS



SCIENCES SOCIALES

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ————— Erwan DIANTEILL



SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTEUR ET DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT ————— Éric RODITI et Stéphanie RUBI



SCIENCES DU LANGAGE

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ————— Geoffrey SOCKETT



DÉPARTEMENT DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTEUR ET DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT ————— Éric RODITI et Stéphanie RUBI

RESPONSABLES DE LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ————— Laëtitia BOULC'H (PE)
et Régis REVENIN (LS)

RESPONSABLE L1 ————— Laetitia BOULC'H

RESPONSABLE L2 ————— Mariam HASPEKIAN

RESPONSABLE L3

Parcours « Enseignement et éducation » ————— Morgane BEAUMANOIR-SECQ

RESPONSABLE L3

Parcours « Lien social, éducation, formation » ————— Régis REVENIN

RESPONSABLE L3

Parcours « Intervention dans les secteurs éducatifs, de la formation, du travail et de la santé » (enseignement entièrement à distance) ————— François-Xavier BERNARD



UNIVERSITÉ PARIS CITÉ
UFR DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Campus Saint-Germain-des-Prés
45, rue des Saints-Pères, 75006 PARIS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

OBJECTIFS, DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS, PARCOURS DE LA LICENCE

Les Sciences de l'éducation ont pour objet commun d'étudier et de conduire des **recherches sur les processus éducatifs**, les **contextes d'enseignement-apprentissage** et de **formation** qu'elles cherchent à éclairer à l'aide de différentes disciplines.

Une formation en Sciences de l'éducation prépare à des métiers qui se situent dans le secteur de l'éducation et de la formation (enseignement, formation d'adultes, mais aussi métiers du domaine périscolaire, dont l'animation et l'accompagnement scolaire) mais également à des métiers qui se situent au croisement d'autres secteurs, comme ceux du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de la santé.

La Licence de Sciences de l'éducation répond à la diversité du champ d'étude et des orientations professionnelles de l'éducation et de la formation en proposant :

- des choix et une pondération au sein des enseignements pour offrir aux étudiants une première spécialisation dès la L1 permettant des visées préprofessionnelles ou professionnelles à la sortie de la L3 ;
- une formation générale qui prend en compte la diversité des disciplines et des compétences relatives à l'éducation et à la formation, et qui permet aux étudiants de parfaire leur projet professionnel ; elle contribue à la mise en place de passerelles offrant aux étudiants un choix ouvert lors de la poursuite d'études en Master, au sein des différents parcours du Master mention Sciences de l'éducation, ou dans les masters Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation (MEEF) dont Université Paris Cité est partie prenante.

ORGANISATION ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le volume horaire annuel de cours s'élève à 482 heures pour la première année de licence (20h/semaine). S'ajoute un volume horaire hebdomadaire important consacré au travail personnel. Les étudiants doivent effectuer un stage de 70h dans le domaine de l'éducation et de la formation.

L'ensemble du parcours de formation de la Licence est hybride : chaque CM est réalisé à distance (sur Moodle) et est lié à un enseignement en présentiel en travaux dirigés (TD). Pour chaque CM réalisé à distance, des supports variés seront proposés aux étudiants (cours rédigés ou enregistrés avec son, capsules vidéos, diaporamas sonorisés, mise en ligne de textes courts et aide à la lecture d'articles scientifiques mis en ligne).

ORGANISATION DE LA FORMATION

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Une année universitaire se compose de deux semestres, chaque semestre se compose de douze semaines de cours et d'une semaine de « rattrapage » permettant à vos enseignants qui n'auraient pas pu assurer un cours dans les douze premières semaines de le rattraper en semaine 13 (soyez bien attentif à ces informations en cours d'année).

Si vous n'avez pas validé votre année, des rattrapages sont organisés mi-juin (deux semaines à la mi-juin, le planning précis sera communiqué fin mai).

Le calendrier universitaire est disponible sur le site de la faculté.

ORGANISATION DES ÉTUDES

LES CRÉDITS EUROPÉENS ECTS

Afin de faciliter la mobilité des étudiants, les diplômes sont organisés dans un objectif de cohérence avec la construction de l'espace européen d'enseignement. La commission des communautés européennes a mis en place un système de crédits capitalisables : ECTS (European Credit Transfer System).

Le système repose sur la traduction en crédits de la somme que représente une année complète d'études, soit 30 crédits pour un semestre et 60 crédits pour une année universitaire.

Sur cette base, le nombre de crédits affecté à chaque U.E. comprend le volume total de l'activité de l'étudiant (contenus et volumes horaires, travail personnel, stage, etc.).

Les crédits ECTS affectés à des enseignements faisant partie d'une U.E (activité) ne concernent que les étudiants accueillis dans le cadre d'un programme ERASMUS. Pour les étudiants inscrits à Université Paris Cité, seuls peuvent être capitalisés les ECTS affectés à une UE complète.

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

Les dispenses d'assiduité sont examinées et accordées par le responsable de la formation.

La demande doit être déposée au service de la scolarité, lors des inscriptions pédagogiques, accompagnée des pièces justifiant de l'une des situations suivantes : activité professionnelle, charge de famille, contraintes de soins, responsabilités dans la vie universitaire, engagement dans plusieurs cursus universitaires, sportif de haut niveau. En cas de changement de situation au second semestre, prévenir rapidement la scolarité.

L'étudiant dispensé d'assiduité pour un enseignement doit obligatoirement valider l'enseignement en question (examen et contrôle continu) et s'informer régulièrement de l'organisation de la vie universitaire.

LES DISPENSES POUR VALIDATION D'ACQUIS

On ne peut être dispensé d'un enseignement que si l'on a déjà suivi le même enseignement auparavant. Il faut alors déposer à la scolarité un dossier de demande de dispense contenant les attestations officielles nécessaires. Si la commission émet un avis favorable, l'enseignement en question est validé par validation d'acquis (VAC).

LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances fonctionne uniquement en contrôle continu. Ce qui signifie que toutes les UE sont validées sur le temps de cours, pendant les douze semaines du semestre.

Compensation

La licence s'acquiert par validation de chaque semestre (les semestres ne se compensent pas entre eux).

Pour valider son semestre il faut réunir trois conditions :

- obtenir au minimum 7/20 aux UE des blocs « fondamentaux »,
- obtenir la moyenne (10/20) aux blocs « UE fondamentaux » du semestre 1 et du semestre 2,
- obtenir la moyenne (10/20) aux 2 semestres.

Les moyennes sont calculées sur la base des notes pondérées par les coefficients. Il y a compensation des notes entre les UE d'un même bloc. Il y a compensation des notes entre les blocs sauf pour le bloc « UE fondamentales » qui ne peut être compensé par les autres blocs.

Si l'étudiant ne remplit pas les deux conditions mentionnées ci-dessus, il ne peut valider son semestre mais il a le droit à une seconde chance, c'est à dire qu'il est autorisé à passer les épreuves dites de « rattrapage » (2nd session de juin).

Capitalisation

Au sein des parcours de formation, les UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 sont définitivement acquises et capitalisables. L'acquisition d'une UE entraîne l'acquisition des ECTS correspondants. Une note supérieure ou égale à 10/20 est définitivement capitalisable : elle ne peut pas être améliorée. Il en va de même pour une note inférieure à la moyenne mais compensée en fin de semestre par de meilleurs résultats dans d'autres UE.

Le semestre acquis est capitalisable.

RELEVÉS DE NOTES

Les relevés de notes sont communiqués, à l'issue de chaque jury. Les jurys ont lieu trois fois dans l'année : en février pour le semestre 1, en juin pour le semestre 2, en juillet pour la session de rattrapage (appelée aussi 2nd session).

Les relevés de notes sont consultables sur le dossier web. Les versions officielles signées peuvent être demandées à la scolarité.

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Campus Saint-Germain-des-Prés

Bureau J 429 – Bâtiment Jacob – 4^e étage
45 rue des Saints Pères - 75006 Paris

Métro : Saint-Germain-des-Prés (ligne 4)

RER : Saint-Michel (ligne B/ligne C)

Bus : 39, 95, 86, 63 ou 87

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au jeudi – de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

En fonction du contexte sanitaire,
les jours d'accueil du public sont
suceptibles de changer

Cheffe de la scolarité :

> **Clotilde AKPEMADO** :

clotilde.akpemado@u-paris.fr

responsable-scolarite-shs@parisdescartes.fr

Gestionnaire de scolarité :

> **Anne-Laure DUBREUIL** :

anne-laure.dubreuil@u-paris.fr

01 76 53 35 19

Référent outils et procédures :

> **Jean-Baptiste LAURENT** :

jean-baptiste.laurent@u-paris.fr

01 76 53 34 73

RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UFR SHS

BUREAU ERASMUS, BCI & PROGRAMMES BILATÉRAUX

Campus Saint-Germain-des-Prés

Bureau J 428 – Bâtiment Jacob – 4^e étage
45 rue des Saints Pères - 75006 PARIS

> **Lynda AMANI** :

international.shs@parisdescartes.fr

01 76 53 35 15

> **Svetlana GILLOT** :

international.shs@parisdescartes.fr

Pour plus de renseignements sur les échanges
internationaux consultez la page :

<https://shs.u-paris.fr/international/partir-a-linternational/>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022/2023

1^{ER} SEMESTRE 2022 :

Cours : du lundi 19 septembre au vendredi 17 décembre

Vacances de Toussaint : du 31 octobre au 5 novembre

Vacances de Noël : du 19 décembre au 2 janvier

Semaine de rattrapage : du 3 au 7 janvier

2^{ÈME} SEMESTRE 2023 :

Cours : du lundi 23 janvier au samedi 22 avril

Vacances d'hiver : du 27 février au 4 mars

Vacances de Printemps : du 24 avril au 8 mai

Semaine de rattrapage : du 9 au 13 mai

LICENCE 1

SEMESTRE 1

L'ENSEMBLE DES COURS EST COMMUN AUX DEUX PARCOURS **PROFESSORAT DES ÉCOLES** ET **LIEN SOCIAL**.

L1 S1 - UE FONDAMENTALES	CM	TD.	ECTS/ COEF
UE Philo / Histoire des idées et des grands courants pédagogiques	18	24	6
UE Socio/Histoire de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse	18	24	6
L1 S1 - UE COMPLÉMENTAIRES			
UE Education et Pratiques culturelles et artistiques	4	16	3
UE Métiers de l'éducation et du travail social	8	24	3
UE Expression écrite et orale		24	6
UE Informatique		12	3
UE Anglais		18	3
TOTAL S1 DES CRÉDITS ECTS			30

**L1 / S1 – UE
FONDAMENTALES
UE PHILOSOPHIE ET
HISTOIRE DES IDÉES ET
DES GRANDS COURANTS
PÉDAGOGIQUES**

**Responsable : Maud
BOURRET-DELEBARRE**

18h de CM à distance & 24h de TD en présence –

Objectif : familiariser les étudiants aux grandes doctrines pédagogiques, aux problèmes et concepts fondamentaux de la philosophie de l'éducation.

Contenu : l'hypothèse du cours est que l'éducation relève fondamentalement de la pratique, au sens fort du terme : une activité qui ne se laisse jamais entièrement et totalement résoudre en une doctrine ou en un ensemble de savoirs et de prescriptions.

D'où le fil rouge du cours : il propose de présenter les doctrines et courants pédagogiques et les philosophies de l'éducation depuis le problème de la transmission du savoir (savoirs théoriques, savoir-faire, savoir être) en tant qu'une telle transmission est une pratique, et, en particulier depuis le problème du rapport entre savoir et pratique (quelle pratique pédagogique pour tel savoir à transmettre ? Quel savoir transmis pour telle pratique pédagogique ?).

Le cours adoptera une approche d'histoire culturelle et suivra de grands jalons de l'histoire instituée et communément reçue de la pensée dite « occidentale » (Platon, Les sophistes, les exercices spirituels dans l'Antiquité tardive, la scolastique médiévale, l'humanisme de la Renaissance, Rousseau, les projets pédagogiques de la Révolution française et dans la foulée de la Révolution française, la question pédagogique sous la III^e République, Freinet et les pédagogies nouvelles, bell hooks et les pédagogies féministes).

Nous accorderons une attention soutenue à la façon dont les doctrines pédagogiques étudiées masquent et expriment à la fois les rapports de domination de leurs époques (dont, en particulier, les rapports de classe, de genre et de « race »). Chaque CM sera accompagné d'un ou deux textes qui seront travaillés en TD.

Évaluation : contrôle continu.

**L1 / S1 – UE
FONDAMENTALES
UE SOCIOLOGIE/HISTOIRE
DE L'ÉDUCATION, DE
L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE**

**Responsables :
Gaële HENRI-PANABIERE et Lilia BEN
HAMOUDA**

18h de CM à distance & 24h TD en présence –

Objectif : il s'agit de montrer le caractère historique et socialement construit des « qualités » comportementales et cognitives requises dans le système d'enseignement français actuel, et, plus précisément, de remettre en question le caractère évident des exigences scolaires en matière d'autocontrainte et de réflexivité.

Contenu : pour cela, la première partie des cours montrera que ces exigences n'ont pas toujours eu cours et qu'elles sont liées à des transformations socio-historiques (en termes de relations de pouvoir, de représentation de l'enfance, de développement de la culture écrite). La suite des cours donnera à voir comment l'école, n'enseignant pas méthodiquement tout ce qu'elle attend, évalue en fait très inégalement les élèves selon le type de socialisation familiale qu'ils ont connue, notamment en terme de familiarité à la culture écrite et de mode d'exercice de l'autorité.

Évaluation : la lecture active et les travaux de groupe à partir de documents (cours et textes scientifiques principalement) donneront lieu à des comptes rendus réguliers et un devoir sur table en fin de semestre.

Bibliographie :

- ARIES P., *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil, 1975.
- DURLER H. *L'autonomie obligatoire. Sociologie du gouvernement de soi à l'école*, Rennes, PUR, 2015.
- ELIAS N., *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Levy, 1973.
- ELIAS N., *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calman-Levy, 1977.
- LAHIRE B., *La raison scolaire. Ecole et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, PUR, 2008.

- VINCENT G. (dir.), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon, PUL, 1994.

L1 / S1 – UE COMPLÉMENTAIRES

UE EDUCATION ET PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Responsable : Sophie LERNER

4h de CM & 2x16h de TD en présence –

Objectif : Dispensé sous forme d'ateliers pratiques (musique, arts plastiques, contes), le but de ce cours est de penser l'éducation artistique auprès d'enfants et d'adolescents dans le cadre périscolaire à partir d'une expérience vécue en petit groupe dans le cadre du TD et d'une réflexion menée sur la construction d'un projet artistique et culturel dans un contexte concret, tenant compte de toutes ses dimensions.

Évaluation : Contrôle continu, présence et participation impliquée aux ateliers de pratique et rédaction d'un projet.

L1/S1–UE COMPLÉMENTAIRES UE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DU TRAVAIL SOCIAL

Responsable : Laetitia BOULC'H

8h de CM en présence et 24h de TD en présence –

Objectif : les interventions proposées aux étudiants leur permettront de se construire une représentation claire de différents métiers de l'éducation dans le domaine de l'enseignement primaire et de l'intervention sociale. Il leur sera demandé de réfléchir à la posture professionnelle en lien avec ces métiers.

Évaluation : contrôle continu.

Bibliographie :

- DE LESCURE, E., FRÉTIGNÉ, C. (DIR.) (2010), *Les métiers de la formation. Approches sociologiques*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

- BARBIER, J.M., BOURGEOIS, E., CHAPELLE, G., RUANO-BORBALAN, J.C. (DIR.) (2009), *Encyclopédie de la formation*. Paris, PUF.
- MIALARET G., 2011 (11^{ème} éd.), *Les sciences de l'éducation*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?.
- PLAISANCE E., VERGNAUD G., 2001, *Les sciences de l'éducation*, Paris, La Découverte.

L1/S1–UE COMPLÉMENTAIRES UE EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE

Responsable : Ingrid DUPLAQUET

24h de TD en présence –

Objectif : ce cours vise à apporter des éléments de perfectionnement de la langue. De la phrase au texte, les activités porteront sur comment mieux lire et écrire afin de progresser dans ses productions écrites et orales. Il s'agira également de revoir et de comprendre les bases de la grammaire française.

Contenus : des exercices d'écriture afin d'aider à la construction d'un paragraphe, d'assurer la cohérence du texte, de favoriser l'enrichissement lexical seront proposés en lien avec la lecture de textes littéraires, argumentatifs et didactiques.

Les notions de genre et de typologie seront abordées ainsi que les méthodologies du commentaire de textes et du résumé.

Des apports théoriques viendront aider à mieux comprendre le fonctionnement de la langue avec des exercices d'application.

Évaluation : Contrôle continu. Moyenne d'une note de participation aux travaux et exercices réalisés en cours ainsi qu'un examen en fin de semestre.

Bibliographie :

- PELLAT, J.C. (2016), *Le Greivisse de l'enseignant*. Magnard.

L1 / S1 – UE COMPLÉMENTAIRES ET ORIENTATION ACTIVE UE INFORMATIQUE

Responsable : Emmanuelle
VOULGRE

12h de TD en présence –

LICENCE 1 - SEMESTRE 1

Objectif : Maîtrise des outils et logiciels informatiques de base.

Contenu :

- recherche, création, manipulation, gestion de l'information ;
- récupération et traitement des données ; gestion des données ;
- sauvegarde, archivage et recherche de ses données ;
- présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail ;
- échange et communication à distance ;
- production en situation de travail collaboratif ;
- positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques et éthiques...

Évaluation :

- 1^{ère} session : contrôle continu : les acquis seront validés par le biais de différents exercices réalisés sur ordinateur.
- 2^{ème} session : examen (en salle informatique).

d'aborder des points de langue spécifiques, adaptés à chaque niveau, et de les mettre en œuvre dans des exercices de rédaction.

Évaluation : Les acquis seront validés à l'oral et à l'écrit par une présentation orale, des exercices ponctuels et un devoir sur table en fin de semestre.

L1 / S1 – UE COMPLÉMENTAIRES ET ORIENTATION ACTIVE

ANGLAIS

18h de TD en présence –

Objectif : le cours d'anglais a pour objectif de développer les cinq compétences de communication en anglais du CECRL. La variété des supports (audio-vidéo-écrit) permettra d'aborder différents aspects des sciences de l'éducation en anglais tout en revoyant et approfondissant les bases linguistiques. Les étudiants seront placés dans trois groupes de niveau (élémentaire, intermédiaire, confirmé) en début d'année universitaire, afin de favoriser un apprentissage optimal.

Contenu : la pratique orale sera fortement encouragée avec des compréhensions orales et des présentations orales portant sur des sujets relatifs à l'éducation dans les pays de l'aire anglophone.

Des discussions thématiques organisées en cours permettront l'interaction entre étudiants. À l'écrit, l'étude régulière de documents ayant trait à l'éducation dans le monde anglophone permettra

LICENCE 1

SEMESTRE 2

L'ensemble des cours est commun aux deux parcours PE/LS sauf le Bloc « UE Fondamentales : Perspectives professionnelles » qui est spécifique à chaque parcours.

L1 S2 - UE FONDAMENTALES TRONC COMMUN	CM	TD	ECTS/ COEF
UE Psychologie de l'éducation, de l'enfance et de l'adolescence	18	18	6
UE Anthropologie de l'éducation	18	18	6
L1 S2 - UE FONDAMENTALES: PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES (2 AU CHOIX SELON LE PARCOURS CHOISI)			6
PE - UE Didactique des disciplines scolaires - Français	18	18	
PE - UE Didactique des disciplines scolaires - Mathématiques	18	18	
LS - UE Les métiers du travail social et de la santé	18	18	
LS - UE Petite enfance et dynamiques familiales	18	18	
L1 S2 - UE COMPLÉMENTAIRES			
UE Expression écrite et orale		24	3
UE Stage de découverte 70h			VAC
UE Informatique		12	3
UE Anglais		18	3

L1 S2 - UE OPTIONNELLE : 1 AU CHOIX		CM	TD	ECTS/ COEF
Stage complémentaire (50h min), Sport ou autre cours parmi les complémentaires			24	3
TOTAL S2 DES CRÉDITS ECTS				30

L1 / S2 – UE FONDAMENTALES TRONC COMMUN

UE PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

Responsable : Laetitia BOULC'H

18h de CM à distance & 18h TD en présence -

Objectif : ce cours consistera à présenter le courant disciplinaire qu'est la psychologie du développement. Il permettra de comprendre les conditions de son émergence, ses objets d'études et les méthodologies couramment utilisées dans cette discipline.

Dans une seconde partie du cours, les principaux courants théoriques qui structurent ce champ de recherche seront décrits. Ce tour d'horizon sera l'occasion de penser les relations entre psychologie et pratiques éducatives.

Évaluation : contrôle continu (différents exercices réalisés au cours de semestre et un devoir sur table à la fin du semestre.).

Bibliographie :

- BERNICOT, J., *L'acquisition du langage par l'enfant*, In Press, Collection « Concept-psy », 2014 – 2nd édition.
- BOISSEAU, P., *Enseigner la langue orale en maternelle*, Retz, 2005.
- CRAHAY, M., *Psychologie de l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005.
- FLORIN, A., *Le développement du langage*,

Dunod, Collections « Les topos », 2013.

- MOUCHON, S., & FOULIN, J.-N., *Psychologie de l'éducation*, Paris, Nathan, 1999.
- THIBAUT, C. & PITROU, M., *Aide-mémoire - Troubles du langage et de la communication*, Dunod, 2014 - 2nd édition.

L1 / S2 – UE FONDAMENTALES TRONC COMMUN

UE ANTHROPOLOGIE DE L'ÉDUCATION

Responsable : Cristina FIGUEREIDO

18h de CM à distance & 18h de TD en présence –

Objectif : le cours introduira à la discipline anthropologique par l'étude des questions d'éducation et d'apprentissage. Qu'est-ce que l'anthropologie ? Quel intérêt d'étudier les systèmes d'éducation pour les anthropologues ?

Contenu : pour répondre à ces questions, nous aborderons de grandes questions de sociétés : comment les méthodes de l'anthropologie sont utiles pour comprendre l'absentéisme scolaire, le décrochage et la déscolarisation ? Quels enjeux relève l'école dans les pays en voie de développement ? L'école rend-elle les enfants malades ? Comment vit-on dans une société sans école ? Qu'est-ce qu'une éducation sans violence ?

Évaluation : Un travail de groupe à mi-semestre et un devoir sur table à la fin.

Bibliographie :

- DELANOË D., *Les châtiments corporels de l'enfant. Une forme élémentaire de la violence*. Erès; 2017.
- DOUAT É., « Au nom de la lutte contre l'absentéisme scolaire ». L'Extension du contrôle des corps à l'épreuve des contradictions de l'institution scolaire, *Mouvements*, 2010/2 n° 62, p. 99-107.
- FIGUEIREDO C., « Afin qu'ils ne deviennent pas des ânes... ». L'éducation sans violence chez les Touaregs. In : Pierrot A, Carvalho I, Medaets C, editors. *Domination et apprentissage. Anthropologie des formes de la transmission culturelle*. Paris : Hermann ; 2017. p.80-87.
- LANCY D., *The anthropology of childhood. Cherubs, chattel, changelings*. Cambridge : Cambridge University Presse ; 2014.

L1 /S2 – UE FONDAMENTALES : PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

2 UE AU CHOIX SELON LE PARCOURS CHOISI

UE DIDACTIQUE DES DISCIPLINES SCOLAIRES - FRANÇAIS (PARCOURS PE)

**Responsables : Morgane
BEAUMANOIR-SECQ
et Ingrid DUPLAQUET**

18h de CM à distance & 18h de TD en présence -

Objectif : Les cours de didactique du français permettront tout au long des trois années de la licence d'étudier les différents domaines de la didactique du français et leurs relations : l'oral, la lecture, l'écriture, l'étude de la langue. Des grands repères du cycle 1 au cycle 3 seront abordés. La théorie sera mise en lien avec des cas concrets et des exemples d'activités et de productions d'élèves à analyser.

Contenu : Pour ce premier semestre, afin de prendre pied dans l'enseignement du dire-lire-écrire, seront abordés les domaines de la compréhension (à travers les différents types de textes), et de l'étude de la langue (cadre général et enjeux). À partir de ce cadre, sera étudiée la didactique du lexique

(enseignement du vocabulaire).

Évaluation : différents exercices tout au long des séances et une évaluation sur table terminale en fin de semestre.

Bibliographie :

- PELLAT J.C. & FONVIELLE S., *Le Grevisse de l'enseignant*. Magnard, 2016.

UE DIDACTIQUE DES DISCIPLINES SCOLAIRES - MATHÉMATIQUES (PARCOURS PE)

Responsable : Mariam HASPEKIAN

18h de CM à distance & 18h de TD en présence -

Enseignement et apprentissage des mathématiques à l'école. Entrée dans les mathématiques et dans la didactique des mathématiques

Objectif : Ce cours est à la fois une initiation à la didactique des mathématiques et une reprise de bases en mathématiques. Il vise à étudier l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques à l'école primaire.

À travers cette étude, il s'agira d'aborder des concepts fondamentaux de la didactique des mathématiques, de réviser des bases en mathématiques et de répondre à des préoccupations préprofessionnelles ou professionnelles des étudiants. Le thème pourra aborder les nombres entiers, la numération, les opérations arithmétiques, l'algèbre ou encore la résolution de problèmes.

Contenus : apports théoriques, et et analyses de situations d'enseignement et de productions d'élèves, en lien avec les recherches menées en didactique des mathématiques. Faire des mathématiques autrement. Revoir, acquérir des compétences fondamentales en vue d'une inscription à moyen terme dans un Master préparant aux métiers de l'enseignement.

Modalités : hybride.

Évaluation : épreuve terminale couplée à la note de TD.

UE LES MÉTIERS DU TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ (PARCOURS LIEN SOCIAL)

Responsable : Auriane MENESTRET

18h de CM à distance & 18h de TD en présence -

Objectif : s'initier à l'analyse de pratiques professionnelles à partir d'une première expérience de stage.

Contenu : une méthodologie d'analyse de sa pratique professionnelle sera transmise aux étudiants. Des exercices d'analyse de pratique, en groupe ou en individuel seront réalisés.

Évaluation : contrôle continu (écrits, oraux)

Bibliographie :

- BOUTINET J-P., Pratique professionnelle, dans J-P. Boutinet, *L'ABS de la VAE*, 176-178, Eres, 2009.
- VÉRET, J-L., *Les métiers en éducation pour la santé*, Santé Publique, 19, 65-72, 2007

UE PETITE ENFANCE ET DYNAMIQUES FAMILIALES (PARCOURS LIEN SOCIAL)

Responsable : Sarra MOUGEL

18h de CM à distance & 18h de TD en présence -

Objectif : à partir des outils de la sociologie et de l'histoire, ce cours visera à réinterroger les pratiques et les représentations qui entourent la petite enfance. Les données socio-démographiques propres à la petite enfance seront présentées ainsi que l'évolution historique qui a conduit à la reconnaissance de la spécificité de cette tranche d'âge, et à la définition d'institutions qui lui sont propres (médecine, crèches et écoles maternelles).

L'émergence d'une représentation de l'enfant acteur et ses incidences sur les dynamiques familiales retiendront particulièrement notre attention, de même que la manière dont les professionnels de l'enfance travaillent, mais aussi appréhendent et accompagnent la parentalité pour cette tranche d'âge.

Contenu : analyse de textes et de documents.

Évaluation : devoirs sur table.

Bibliographie :

- BOUVE C., « Un débat qui perdure : le corps de l'enfant dans les crèches françaises du XIXe siècle à aujourd'hui », *Enfances Familles Générations* [Online], 33 | 2019, Online since 30 September 2019, connection on 25 May 2021. URL: <http://journals.openedition.org/efg/9279>.
- DAJEZ F., *Les origines de l'école maternelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1994. (disponible en version électronique sur le site de la bibliothèque de l'Université de Paris)
- GAVARINI L., *La passion de l'enfant*, Paris, Fayard, 2001.
- ROLLET C., *Les enfants au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 2001
- SIROTA R. (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

L1 / S2 – UE COMPLÉMENTAIRES UE EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE

Responsables : Claire HEIJBOER et Elsa SAUVAGE-KARAMUCKI

24h TD en présence -

Objectif : par le biais d'exercices en lien avec le stage effectué il s'agira d'apprendre à présenter un dossier universitaire et à travailler son aisance à l'oral.

Contenu : pour le dossier, plusieurs points seront abordés : structuration du dossier, choix d'une thématique précise et réaliste, réalisation d'une recherche documentaire, lecture et analyse de documents scientifiques et institutionnels, normes bibliographiques. Pour l'oral, les étudiants seront sensibilisés à l'utilisation du diaporama et apprendront par le biais de petits exercices pratiques à s'exprimer de façon claire et dynamique face à un jury et devant un auditoire.

Évaluation : Présentation orale et rendu d'un dossier de groupe autour d'une thématique en lien avec les stages effectués.

Bibliographie :

- GREUTER, M., *Bien rédiger son mémoire ou son rapport de stage*. Guide - Poche - L'étudiant Pratique, 2007.
- DESTREZ, T. et DUCLOS, A., *Etre à l'aise et réussir à l'oral : présentations, réunions, assemblées, débats*, Paris / Dunod, 2019.

L1 / S2 – UE COMPLÉMENTAIRES

STAGE DE DÉCOUVERTE 70H

Responsable : Laetitia BOULC'H

Objectif : s'immerger dans le monde du travail. Découvrir et analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en rapport avec l'enseignement, l'éducation, la formation.

Contenu : vous devez réaliser aux cours de votre année de L1, un stage d'observation de 70h dans un établissement en lien avec les thèmes et les métiers de l'éducation et de la formation. Il vous revient d'effectuer la recherche du lieu de stage.

Évaluation : pour être validée, cette UE doit correspondre à une activité de **70h minimum**. Une attestation de fin de stage complétée par l'organisme d'accueil devra **impérativement être fournie**.

L1 / S2 – UE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX 2

INFORMATIQUE

Responsable : Emmanuelle

VOULGRE

12h de TD en présence –

Objectif : maîtrise des outils et logiciels informatiques de base.

Contenu :

- recherche, création, manipulation, gestion de l'information ;
- récupération et traitement des données ;
- gestion des données ;
- sauvegarde, archivage et recherche de ses données ;
- présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail ;
- échange et communication à distance ;
- production en situation de travail collaboratif ;
- positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques et éthiques...

Évaluation :

- 1^{ère} session : contrôle continu : les acquis seront validés par le biais de différents exercices réalisés sur ordinateur.
- 2^{ème} session : examen (en salle informatique).

L1 / S2 – UE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX 2

ANGLAIS

18h de TD en présence –

Objectif : Le cours d'anglais a pour objectif de développer les cinq compétences de communication en anglais du CECRL. La variété des supports (audio-vidéo-écrit) permettra d'aborder différents aspects des sciences de l'éducation en anglais tout en revoyant et approfondissant les bases linguistiques. Les étudiants seront placés dans trois groupes de niveau (élémentaire, intermédiaire, confirmé) en début d'année universitaire, afin de favoriser un apprentissage optimal.

Contenu : la pratique orale sera fortement encouragée avec des compréhensions orales et des présentations orales portant sur des sujets relatifs à l'éducation dans les pays de l'aire anglophone. Des discussions thématiques organisées en cours permettront l'interaction entre étudiants. À l'écrit, l'étude régulière de documents ayant trait à l'éducation dans le monde anglophone permettra

LICENCE 1 - SEMESTRE 2

d'aborder des points de langue spécifiques, adaptés à chaque niveau, et de les mettre en œuvre dans des exercices de rédaction.

Évaluation : les acquis seront validés à l'oral et à l'écrit par une présentation orale, des exercices ponctuels et un devoir sur table en fin de semestre.

L1 / S2 – UE OPTIONNELLE

L'UE Optionnelle est proposée dans tous les parcours de licence et master. La validation se fait à l'issue du second semestre, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée tout au long de l'année universitaire.

Vous pouvez choisir entre :

1/ SPORT

L'activité Sport s'adresse aux étudiants qui se sont inscrits à un cours de sport proposé par l'Université. Il s'agit de s'inscrire à un cours de sport de votre choix (parmi la liste des cours admissibles) pour au moins un semestre (1^{er} ou 2nd semestre de L2), suivre le cours et participer à l'évaluation proposée. La note obtenue comprend une note pratique, une note théorique et une note de présence (dans le semestre, il faut être au moins présent à 10 des 12 séances).

2/ UN AUTRE COURS

Vous avez la possibilité de choisir, au 2nd semestre, un cours destiné au parcours dans lequel vous n'êtes pas inscrit.e. C'est-à-dire suivre un cours du parcours PE si vous êtes inscrit.e dans le parcours LS ou suivre un cours du parcours LS si vous êtes inscrit.e dans le parcours PE. Dès maintenant renseignez-vous sur les cours proposés en regardant le contenu de la brochure pédagogique de L1 SDE (distribuées le jour de la réunion de rentrée ou disponibles en ligne).

3/ STAGE COMPLÉMENTAIRE DE 50H

Un stage supplémentaire de 50h peut vous permettre de valider l'UE optionnelle. Ce stage doit être réalisé sur un lieu différent du stage obligatoire.

Vous devrez rendre à votre responsable d'année : une attestation de fin de stage, ainsi qu'un rapport de 8 à 10 pages présentant la structure, le métier de votre tuteur de stage et les observations et/ou missions que vous aurez réalisées.

La mission ÉgalitéS

L'égalité et particulièrement l'égalité femmes-hommes, la promotion de la diversité ainsi que la lutte contre les violences et les discriminations sont des engagements forts d'Université Paris Cité et de l'UFR SHS.

Pour accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles un dispositif spécifique a été mis en place : **<https://u-paris.fr/lutte-contre-le-harcelement-sexiste-et-sexuel/>**

Pour accéder au guide « Lutter contre le harcèlement sexuel », vous pouvez suivre le lien suivant : **<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/jLxSgCQTbEFgSLx#pdfviewer>**

Contact :

Correspondante ÉgalitéS pour la l'UFR SHS :

Sarra Mougel, maître de conférences en sciences de l'éducation

sarra.mougel@u-paris.fr



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

FACULTÉ DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Campus Saint-Germain des Prés
45 rue des Saints Pères
75270 PARIS cedex 06